



## Les activités sportives

### Foot - AS Lay-Bouxières

Pas de matches de championnat en janvier, sauf rattrapage de matches reportés de l'automne.

Dimanche 19 14h30 Coupe du Grand Est : ASLB 1 – Jarville Jeunes (Lay)



### Les marches du vendredi (Association Familiale – Départ à 8h00 – Tél : 06 80 36 59 05)

10	Treize kilomètres autour de Lay-Saint-Christophe, avec 200 m de dénivelé.
17	Au choix, 12 ou 18 km (300 ou 400 m de dénivelé) à partir de Courcelles Chaussy.
24	A Jezainville, une ballade de 11 ou 17 km pour 200 m de dénivelé.
31	A Falk Merten, un circuit de 17 km pour seulement 200 m de dénivelé.



### Le rendez-vous des pongistes

Ceux qui, jeunes ou adultes, souhaitent pratiquer ou découvrir le tennis de table, en loisir ou en compétition, peuvent se présenter au premier étage de l'Espace Multi (il suffit de sonner) le mardi et le jeudi à partir de 19h30.

Reprise des championnats à la mi-janvier (2ème phase)

Match de coupe le 10 Reprise des championnats à la mi-janvier → Les 17-18 et 19, ainsi que les 31, 1<sup>er</sup> et 2 février.



### Roller Club Nancy Layens (Moulin Noir – infos au 06 51 98 04 52 ou par mail [rc.layens@gmail.com](mailto:rc.layens@gmail.com))

Vous pouvez découvrir le roller grâce à des séances d'essai gratuites (prêt de rollers et de protections) :

- Initiation roller et perfectionnement : Jeudi 18h à 19h et samedi 10h à 11h
- Débutants roller hockey : Jeudi 18h à 19h15
- Roller danse : Jeudi 18h à 19h15 et samedi 11h15 à 12h30.
- Initiation vitesse et freestyle Samedi 11h à 12h
- Roller derby, à partir de 16 ans : Mercredi 19h à 21h et initiation adulte : Jeudi 19h30 à 21h



## Informations municipales et citoyennes

<b>Sécurisation de la rue de Bouxières</b>	La Communauté de Communes du Bassin de Pompey va prochainement réaliser des travaux de sécurisation de la rue de Bouxières afin de mieux signaler les passages piétons mais aussi de ralentir la vitesse des véhicules qui y circulent, un ilot central sera également créé en entrée de village. Ces aménagements sont programmés au cours du mois de janvier.												
<b>Taxe foncière non bâti</b>	Des mesures en faveur des agriculteurs victimes des intempéries ont été prises par la direction des finances publiques. Des dégrèvements sur les montants de la taxe foncière sur des propriétés non bâties ont donc été prononcées au nom des propriétaires d'un certain nombre de parcelle dont la liste est consultable en mairie.												
<b>Nouveaux électeurs</b>	<b>L'inscription sur les listes électorales</b> en vue des prochaines élections municipales des 15 et 22 mars doit être enregistrée avant le 7 février prochain. L'inscription peut se faire en ligne depuis le site <a href="http://www.service-public.fr">www.service-public.fr</a> ou en mairie.												
<b>Accueil de loisirs d'hiver</b>	Pour l' <b>Accueil de Loisirs du lundi 17 au vendredi 21 février</b> (1ère semaine des vacances scolaires), les inscriptions seront prochainement ouvertes en mairie pour les Layens et pour les enfants scolarisés à Lay-Saint-Christophe. Les participants seront pris en charge toute la semaine à l'Espace Multi, déjeuners et goûters compris. L'accueil se fera de 7h30 à 8h45, la sortie entre 17h00 et 18h00. Attention : Le nombre de places disponibles est limité. Le dossier d'inscription ainsi que toutes les informations concernant cette session d'hiver seront prochainement en ligne sur <a href="http://www.lay-saint-christophe.fr">www.lay-saint-christophe.fr</a> .												
<b>Il neige ? Il gèle ?</b>	Nous vous rappelons que les <b>riverains</b> doivent débarrasser de la neige et de la glace leurs trottoirs, ou à défaut les rendre moins glissants en y répandant <b>du sel, du sable ou de la sciure de bois</b> (qu'il faudra évidemment balayer au dégel). Les bacs à sel installés par la commune dans différents lieux du village sont destinés uniquement à l'utilisation sur la voie publique et non à un usage personnel, sinon ils ne seront pas réapprovisionnés. Par ailleurs, prière à tous de bien vouloir garer les véhicules de manière à faciliter le travail de déneigement réalisé par du chasse-neige.												
<b>Panneau lumineux</b>	Prenez l'habitude de lever les yeux pour consulter le panneau d'information installé rue Baron de Courcelles près de l'école élémentaire. Vous y découvrirez au fil des jours des informations et toutes les manifestations associatives et communales.												
<b>Restez connectés !</b>	Pour tout savoir sur la commune et ses actualités, consultez le <b>site web</b> : <a href="http://www.lay-saint-christophe.fr">www.lay-saint-christophe.fr</a> et suivez le <b>compte twitter</b> officiel : <b>@LayStChristophe</b>												
<b>Lay Z'Actu chez vous</b>	N'oubliez pas que vous pouvez recevoir en début de mois, directement <b>dans votre boîte aux lettres électronique</b> , le nouveau numéro de Lay Z'Actu ! Les exemplaires papier restent évidemment toujours disponibles dans le village. Pour cela, inscrivez-vous sur : <a href="http://www.lay-saint-christophe.fr">www.lay-saint-christophe.fr</a> , rubrique Lay Z'Actu ! (Il y a déjà 150 abonnés, pas vous ?)												
<b>Horaires d'ouverture de la mairie</b>	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 33%;">Lundi</td> <td style="width: 33%;">9h00-12h00 et 14h00-17h00</td> <td style="width: 33%;">Jeudi</td> <td style="width: 33%;">9h00-12h00 et 14h00-19h00</td> </tr> <tr> <td>Mardi</td> <td>9h00-12h00</td> <td>Vendredi</td> <td>9h00-12h00 et 14h00-17h00</td> </tr> <tr> <td>Mercredi</td> <td>8h00-12h00 et 14h00-17h00</td> <td colspan="2" style="text-align: center;"><b>Téléphone 03 83 22 80 21</b></td> </tr> </table> <p>Vous voulez rencontrer un élu, demandez un <b>rendez-vous</b> qui vous sera accordé rapidement.</p>	Lundi	9h00-12h00 et 14h00-17h00	Jeudi	9h00-12h00 et 14h00-19h00	Mardi	9h00-12h00	Vendredi	9h00-12h00 et 14h00-17h00	Mercredi	8h00-12h00 et 14h00-17h00	<b>Téléphone 03 83 22 80 21</b>	
Lundi	9h00-12h00 et 14h00-17h00	Jeudi	9h00-12h00 et 14h00-19h00										
Mardi	9h00-12h00	Vendredi	9h00-12h00 et 14h00-17h00										
Mercredi	8h00-12h00 et 14h00-17h00	<b>Téléphone 03 83 22 80 21</b>											



### Agenda de février 2020

- Le 1<sup>er</sup>, Assemblée Générale du club de pétanque « La Layenne ».
- Et le 2<sup>e</sup> ce sera celle des ACPG, avec ensuite un repas à La Villa des Roses (pensez à vous inscrire).
- Les vacances scolaires seront de retour à partir du 15 !